

# GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

Le gestionnaire comptable et fiscal est responsable de la tenue de la comptabilité et des déclarations fiscales attenantes.

Selon l'organisation le gestionnaire comptable et fiscal peut être en relation avec les clients, les fournisseurs, les organismes financiers, les administrations fiscales et sociales... Le gestionnaire comptable et fiscal assure une veille professionnelle comptable, fiscale et sociale permanente.

# **Objectifs**

- Réaliser l'arrêté des comptes
- Réviser et présenter les comptes annuels
- Analyser les états de synthèse

### **Modalités**

Public : Salariés en contrat d'apprentissage

# **Inscription:**

recrutement\_support@supalia.fr 01 43 53 64 58 Dossier de candidature - Entretien de motivation

### Prérequis :

Baccalauréat validé ou titre de niveau 4

#### Réponse :

Sous 5 jours à partir de la demande d'informations du candidat

#### Calendrier:

du 16 octobre 2023 au 15 octobre 2024

#### Rythme de la formation :

- 1 semaine en formation
- 3 semaines en entreprise

**Durée :** 525 heures (75 jours) – formation réalisée en hybride

### Lieu:

SUPALIA - Moulin de la Chaussée -Saint-Maurice (94) - 01 43 53 64 58

#### Coût de la formation :

 Éligible aux financements des OPCO (Opérateurs de compétences) de l'entreprise

- Établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques et annuelles
- Établir des prévisions financières

avec laquelle est signé le contrat d'alternance, dans les conditions des dispositifs et réglementations en vigueur.

• Pas de frais pour l'apprenti

### Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation professionnelles
- Pédagogie active
- E-learning accompagné
- Projet professionnel

#### Modalités d'évaluation :

- Des évaluations sont menées en amont, en cours et à l'issue de la formation
- Dossiers professionnels (rapport et soutenance devant jury)
- Mises en situation professionnelles

#### Validation:

Titre professionnel niveau 5 (Bac +2) «Gestionnaire de paie» enregistré au RNCP - francecompences.fr RNCP 35633

#### Métiers visés :

comptable gestionnaire • comptable • comptable unique • comptable général • collaborateur de cabinet comptable

#### Poursuite d'études :

Licence professionnelle comptabilité et paie

# Contenu de la formation

# Module 1 : Réaliser l'arrêté des comptes

- Appliquer les procédures d'arrêté des comptes
- Analyser les opérations soumises à des régularisations comptables
- Déterminer les traitements comptables à opérer selon les méthodes appropriées
- Garantir l'exhaustivité des régularisations
- Tenir un dossier d'inventaire explicite et fiable sous format papier ou numérique
- Respecter les échéances

# Module 2 : réviser et présenter les comptes annuels

- Contrôler la conformité des enregistrements et s'assurer de leur l'exhaustivité
- Appliquer les règles du contrôle interne
- Pratiquer la révision par les cycles
- Contrôler la cohérence et concordance des états des synthèse
- Formaliser les contrôles effectués
- Organiser le dossier de contrôles
- Communiquer avec l'expert-comptable de l'entreprise ou le commissaire aux comptes

# Module 3 : établir et contrôler les déclarations fiscales périodiques

- Collecter les informations nécessaires aux déclarations
- Contrôler la conformité des enregistrements en lien avec la réglementation fiscale
- Apporter les corrections le cas échéant
- Formaliser et justifier les éléments à déclarer dans un état préparatoire Etablir et transmettre les déclarations par voie numérique

# Module 4 : établir et contrôler les déclarations fiscales annuelles

- Collecter les informations nécessaires aux déclarations
- Contrôler la conformité des enregistrements en lien avec la réglementation fiscale; Identifier les déclarations fiscales applicables
- Calculer le résultat fiscal soumis à l'IS les contributions, taxes et impôts éligibles
- Calculer l'impôt sur les sociétés et le comptabiliser
- Etablir et transmettre les déclarations fiscales par voie numérique

# Module 5 : analyser les états de synthèse

- Calculer les soldes intermédiaires de gestion, la capacité d'autofinancement et l'autofinancement, les besoins en fonds de roulement, fonds de roulement et excédent de trésorerie
- Analyser le compte de résultat et le bilan de l'entreprise

# Module 6 : établir des prévisions financières

- Établir des budgets, le bilan et compte de résultat prévisionnels
- Établir le plan de financement

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap après étude du dossier. Pour toute question, veuillez contacter notre référent handicap : valerie.beaudouin@supalia.fr

#### Supalia

Place Jean Jaurès – Moulin de la Chaussée, 94 410 Saint-Maurice 01 43 53 68 00 supalia.fr-alternance [https://www.supalia.fr/nos-services/alternance]